

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 17942**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Assurance, Banque, Finance spécialité Marché des particuliers

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Lorraine, Ministère de l'Enseignement Supérieur	Université de Lorraine, Ministère de l'Enseignement Supérieur, Président de l'Université de Lorraine, Recteur de l'Académie, Chancelier des Universités

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

313 Finances, banque, assurances, immobilier

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Activités visées :

- Réaliser un bilan de la situation financière du client et effectuer des propositions commerciales
- Proposer le service/produit financier adapté à la demande du client
- Arrêter avec le client les conditions des contrats (mensualités, taux de rapport, ...) selon les produits et services
- Renseigner les formulaires de contractualisation, collecter et transmettre des pièces justificatives pour décision
- Développer un portefeuille de clients/prospects
- Effectuer la veille des comptes débiteurs, analyser les causes (perte d'emploi, surendettement, ...) et rechercher des solutions amiables

Capacités attestées :

- Montage de dossiers de crédit
- Eléments de base en droit fiscal
- Réglementation bancaire
- Procédures de transfert de devises
- Techniques de vente
- Techniques commerciales

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs d'activités :

Banques et assurances

Types d'emplois accessibles :

Conseiller/chargé (e) de clientèle particuliers

Codes des fiches ROME les plus proches :

C1201 : Accueil et services bancaires

C1206 : Gestion de clientèle bancaire

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Descriptif des composantes de la certification :

UE1 Connaissances juridiques fondamentales (16 ECTS)

- droit des contrats
- droit de la responsabilité
- droit patrimonial
- droit des entreprises
- droit fiscal

UE2 Connaissance de l'environnement économique et social de l'assurance (18 ECTS) :

- économie générale
- protection sociale
- comptabilité
- mathématiques financières
- informatique
- introduction aux marchés financiers
- économie du risque et de l'assurance

UE3 Apprentissage de la gestion des compétences (14 ECTS) :

- communication commerciale
- anglais des assurances

- techniques de la négociation et de la vente
- gestion, animation et management d'une équipe
- relation client

UE4 Connaissances techniques et juridiques de l'assurance (8 ECTS) :

- droit du contrat d'assurances
- assurances de dommages : assurances de responsabilité
- assurances de dommages : assurances de biens
- assurances de personnes

UE5 Projet tuteuré (4 ECTS)

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Après un parcours de formation continue	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par candidature individuelle		X
Par expérience dispositif VAE	X	Jury d'enseignants et de professionnels selon composition votée par le Conseil d'administration de l'université de Lorraine

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 17 novembre 1999 publié au JO du 24.11.1999, relatif à la licence professionnelle

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 05 juillet 2013 relatif aux habilitations de l'Université de Lorraine à délivrer des diplômes nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n°2002-590 du 24 avril 2002 relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.insertion.univ-lorraine.fr>

Autres sources d'information :

www.univ-lorraine.fr > Etudier à l'UL > offre de formation

<http://www.univ-lorraine.fr>

Lieu(x) de certification :

Université de Lorraine

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Faculté de Droit, Sciences Economiques et Gestion à NANCY

Historique de la certification :

diplôme créé en 2001

Certification précédente : Assurance, banque, finance option marché des particuliers